

JEAN-PIERRE CHAUVEAU

## DES « STRATÉGIES DES AGRICULTEURS AFRICAINS » AU « RAISONNEMENT STRATÉGIQUE »

### **Histoire, usages et remise en question d'un concept pluri-disciplinaire**

Depuis la fin des années soixante-dix, le concept de stratégie des agriculteurs (1) est d'usage courant dans la littérature francophone (2) sur le développement rural en Afrique noire. Praticiens et chercheurs de différentes disciplines (agronomes, géographes, économistes ruraux, sociologues) manifestent ainsi le souci de recentrer les analyses et les propositions d'action sur la prise en compte de la capacité des agriculteurs de prendre des décisions cohérentes en fonction d'intérêts et d'objectifs qui leur sont propres.

L'objectif de cette contribution est de décrire la trajectoire et l'usage interdisciplinaire de cet outil méthodologique en prenant en compte non seulement l'évolution des idées qui l'ont imposé et des débats théoriques qu'il a lui-même suscités, mais aussi l'évolution du champ institutionnel des études de développement qui se révèle aussi déterminante que les polémiques intellectuelles et théoriques pour expliquer le succès et le déclin d'un outil d'analyse.

1. On retiendra ce terme parmi d'autres dont le sens est identique ou voisin comme « stratégies paysannes », « logiques paysannes » (en français, le terme « paysan » n'a pas la connotation péjorative qu'il possède en anglais), « stratégies des producteurs », « comportement » ou « prise de décision » des agriculteurs. Nous reviendrons sur les nuances qui peuvent les différencier. Je remercie les nombreux collègues, trop nombreux pour que je les cite, qui m'ont permis d'améliorer ce travail. Cet « état de l'art » reste évidemment tributaire des lacunes de l'auteur et de son insertion dans des réseaux professionnels et disciplinaires toujours particuliers.
2. Nous n'envisageons pas ici les travaux canadiens en langue française, qui ressortissent de traditions intellectuelles nord-américaines.

## HISTORIQUE DU CONCEPT

### Histoire institutionnelle

Le concept de « stratégies » appliqué aux comportements des agriculteurs africains est né de l'hypothèse centrale que ces comportements relèvent de choix cohérents et délibérés dont l'intelligibilité requiert la prise en compte des conditions réelles dans lesquelles s'effectuent les activités agricoles. L'histoire institutionnelle permet de situer l'émergence et l'usage du concept de stratégie des agriculteurs dans le contexte politique, social et économique du développement rural en Afrique francophone :

a) Ce concept se situe dans une tradition agrarienne et populiste récurrente dans l'histoire institutionnelle des interventions en milieu rural depuis la colonisation (Chauveau 1994). La doctrine du « paysannat » résuma assez bien, dans les doctrines coloniales françaises et belges de l'entre-deux-guerres et de l'immédiat après-guerre, le compromis paternaliste entre, d'un côté, une conception agrarienne des sociétés rurales africaines qui se voulait, au moins dans les principes attentive aux savoir-faire et aux valeurs paysannes locales et, d'un autre côté, la vocation de la puissance « civilisatrice » coloniale de guider leur évolution technique et sociale.

Après la Seconde Guerre mondiale, les pressions exercées par les nouvelles institutions internationales et l'évolution progressive vers l'émancipation politique des colonies africaines provoquèrent deux évolutions institutionnelles importantes qu'il faut rappeler pour comprendre le succès ultérieur de l'approche centrée sur les stratégies des producteurs. La première concerne la doctrine de développement à privilégier pour les pays africains et, en particulier, la place à accorder à l'agriculture. Dans les années 1950, la doctrine de la « modernisation » par l'industrialisation et le transfert d'une technologie moderne dans l'agriculture s'imposa progressivement et, après les indépendances, les élites gouvernantes africaines s'y rallièrent, en dépit de l'idéologie du « socialisme africain » invoquée alors par beaucoup. Les années 1960 et 1970 virent donc fleurir les « grands projets » de développement rural. Cependant, une tradition agrarienne vivace, proche des courants catholique ou socialisant, persista au sein des experts en développement rural <sup>(3)</sup>. Pour ces courants de pensée, un développement adapté aux conditions africaines devait être basé sur le communautarisme et l'enracinement à leur terroir qui, selon eux, caractérisaient les populations africaines.

3. Le plus influent fut certainement le Révérend Père Lebreton.

La seconde évolution institutionnelle fut le développement d'organismes scientifiques, d'expertise et d'appui technique et financier publics ou para-publics qui relayèrent bientôt, auprès des nouveaux dirigeants politiques africains, l'influence française dans les politiques de développement rural. Dans ce milieu de spécialistes, souvent recrutés parmi les anciens experts agricoles coloniaux, certains continuaient de défendre des politiques de développement moins ambitieuses et de changements plus progressifs, inspirées de « l'animation rurale » et des principes de la coopération (4). Après les indépendances, ce courant de pensée et d'action trouva à exercer son influence dans les projets coopératifs, de vulgarisation et de développement communautaire qui accompagnèrent les grands projets. Toutefois, le centralisme du modèle de développement en usage et le caractère contraignant de l'encadrement agricole ôtèrent l'essentiel de leur spécificité à ces orientations de développement local.

b) L'émergence du concept de « stratégie paysanne » ou de « logique paysanne », au début des années 1970, est contemporaine du diagnostic d'échec porté sur les politiques inspirées par les théories de la modernisation et soutenues par des transferts d'aide et de technologie importants. Cet échec constitua un argument pour les tenants du développement rural « à la base » et fut imputé au manque d'adhésion de la part des populations vis-à-vis d'opérations de développement qui ne prenaient en compte ni les conditions locales ni la rationalité des comportements paysans. L'audience de l'approche participative s'amplifia dans le milieu français de la recherche et du développement.

c) La généralisation de l'approche centrée sur les stratégies des agriculteurs dans les années 1980 est contemporaine d'une double crise : la prise de conscience des conséquences écologiques des pratiques agricoles à l'échelle du continent africain (5) et la crise économique internationale particulièrement ressentie en Afrique, tant par ses effets sur les revenus des producteurs que par la réduction du volume de l'aide au développement. Le succès de cette approche repose sur les réflexions conduites durant cette période dans des réseaux, dont AMIRA fut certainement le plus stimulant et le plus fédérateur ; dans des institutions de recherche, comme l'ORSTOM, certains des instituts composant l'actuel CIRAD ou l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole ; dans des bureaux d'études et des organismes d'intervention para-publics, comme la SEDES ;

4. Chauveau 1994, Debouvry 1995, Sellamna et Brown, éds., 1995.

5. Malgré son importance, nous n'aborderons pas spécifiquement cet aspect dans cette contribution. Il mériterait un état de la question particulier ; en outre, la discussion est rendue particulièrement complexe par la dimension idéologique de ce problème ; enfin, notre compétence dans ce domaine est trop limitée.

mais aussi dans des organisations associatives de plus en plus nombreuses, comme l'IRAM. Depuis cette époque, la recherche et la recherche-développement sur les stratégies des agriculteurs recoupe en fait très largement la recherche orientée sur l'approche participative.

### **Histoire des idées**

L'histoire institutionnelle doit être complétée par celle des principaux courants d'idées qui ont contribué à l'adoption du concept de stratégies. À partir des années 1960, en effet, de très nombreuses recherches, plus académiques et indépendantes des structures gouvernementales d'aide au développement, se sont intéressées au développement rural dans les nouveaux États africains francophones. Plusieurs influences disciplinaires furent particulièrement marquantes.

Une première source d'influence est l'anthropologie marxiste qui a connu en France, dans les années 1960 et 1970, une vitalité exceptionnelle, particulièrement dans le domaine africaniste (6). Ce courant contribua à la prise en compte de la dimension historique, politique et conflictuelle des systèmes économiques agricoles et ruraux dans l'Afrique contemporaine. L'influence de l'anthropologie marxiste dépassa très largement les frontières de la sociologie et de l'anthropologie et toucha beaucoup d'économistes ruraux et certains agronomes précurseurs de l'approche en termes de stratégies des agriculteurs. Paradoxalement, cependant, l'anthropologie marxiste éclipsa temporairement dans son propre champ disciplinaire l'influence de G. Balandier et d'anthropologues comme P. Mercier et R. Bastide beaucoup plus attentifs à l'analyse fine des processus et, plus particulièrement, à la permanence des capacités d'initiative des acteurs dominés dans un contexte de domination. Un certain nombre d'anthropologues néo-marxistes des années 1970 ont par la suite renoué avec cette orientation centrée sur les acteurs et davantage soucieuse de recherches empiriques (APAD 1991, Olivier de Sardan 1995).

Les premiers auteurs à s'intéresser explicitement, dès les années 1970, aux stratégies que les agriculteurs et les sociétés paysannes mettent en œuvre face à un environnement agressif furent surtout des géographes (7). On souligna que les sociétés agraires africaines traditionnelles sont animées de stratégies collectives inspirées de valeurs dominantes ; que ces « stratégies traditionnelles » se traduisent par des comportements démographiques, productifs, sociaux, politiques... cohérents entre eux ;

6. Par exemple Meillassoux, Terray, Rey et Copans ; des économistes, comme J.-L. Boutillier et S. Amin participèrent à ce mouvement.

7. P. Pélissier et G. Sautter sont les plus éminents représentants de ce courant de la géographie française.

et qu'enfin, la cohérence de ces stratégies leur donne une marge d'autonomie appréciable, tant par rapport au milieu naturel que par rapport aux interventions de développement conçues selon des critères techniques modernes (UNESCO 1978, CNRST-ORSTOM 1979, Sautter 1993, Pélissier 1995). Ce courant donna lieu en outre à une longue série d'études empiriques de terroirs couvrant les principales régions bio-climatiques d'Afrique de l'ouest.

La recherche française en économie rurale exerça également une influence spécifique (8). Elle consista, d'une part, à approfondir l'analyse des confrontations entre les logiques de production locales et les logiques « extérieures » initiées par l'État à travers les projets de développement et, d'autre part (et plus spécifiquement), à prendre en compte les multiples niveaux de décision qui coexistent au sein même des exploitations agricoles familiales (Ancey 1975a, Gastellu 1978, Couty 1987, Colin et Losch 1994) et aux différents niveaux d'organisation des exploitations (Badouin 1987). Ces recherches soulignèrent l'importance des cadres sociaux et institutionnels qui régulent les décisions et les comportements des producteurs ruraux.

Une dernière influence disciplinaire, plus tardive mais tout aussi importante, provient des agronomes et des spécialistes des techniques agricoles (9). Ouverts aux recherches en sciences sociales et à la prise en compte des dimensions historiques, économiques et sociales des techniques agraires, leur apport spécifique à l'approche en termes de stratégies des agriculteurs (10) a consisté dans l'analyse fine des pratiques agricoles et des itinéraires techniques (combinaison logique de techniques) dans les conditions réelles de l'activité des agriculteurs. Ceux-ci sont considérés comme des acteurs-praticiens qui font face à la variabilité des circonstances en mettant en œuvre une diversité de pratiques, de systèmes de production et de stratégies pour atteindre leurs objectifs. « L'approche-système » et « l'analyse de diagnostic » ont constitué et constituent encore des outils d'analyse privilégiés par ces agronomes de terrain (Sebillotte 1974, Petit 1981, Milleville 1987, Landais et Deffontaines 1988, Dufumier 1995, Pillot 1995).

Ces différents courants disciplinaires s'influencèrent, au moins en partie, ce qui contribua à jeter un pont entre les spécialistes du milieu

8. Sur l'économie rurale africaniste française, voir la remarquable synthèse de Colin et Losch (1994). Voir aussi Hugon (1991).
9. Il faudrait évoquer aussi l'influence spécifique des technologues qui se situent dans les lignées d'A. Leroi-Gourhan et d'A. Haudricourt. Ces travaux sont cependant repris en partie par les agronomes, en particulier par Sigaut (1985).
10. Ce terme est assez peu utilisé par les agronomes; ils lui préfèrent ceux de « comportements » ou de « prise de décision » des agriculteurs.

physique, des techniques et des sociétés. Cette convergence s'explique par l'évolution commune des différentes spécialités, en réaction contre la pensée « modernisatrice » hégémonique des années 1960 et 1970, et par le renforcement, durant cette période, du paysage institutionnel français dans le champ du développement rural en Afrique (domaine privilégié pour des raisons historiques évidentes).

## **PRINCIPALES APPLICATIONS THÉMATIQUES**

De son émergence dans les années 1970 à son apogée au début des années 1990, l'approche en termes de stratégies des producteurs a trouvé à s'appliquer dans quelques domaines thématiques privilégiés, correspondant d'ailleurs aux thèmes de prédilection des différentes disciplines qui ont contribué à sa diffusion.

### **Logiques paysannes et rationalité technique**

Le point de départ de « l'approche compréhensive » du comportement des agriculteurs fut la distinction opérée, dans les années 1970, entre, d'une part, la rationalité technique des projets et, d'autre part, la logique des producteurs telle qu'elle est révélée par leurs réactions à ces projets (CNRST-ORSTOM 1979, Lavigne Delville 1991a). Tandis que, d'un côté, les projets de développement conçoivent la maîtrise de l'espace en termes de contrôle exclusivement technique et le développement comme croissance de la production par l'augmentation du rendement à l'unité de surface, les paysanneries africaines, d'un autre côté, privilégient la mise en œuvre de techniques extensives. Cette préférence (tendancielle et non exclusive) s'explique par le fait que, dans la plupart des cas, les techniques extensives réduisent le risque, favorisent la productivité du travail (qui est, beaucoup plus que le rendement, la variable de référence des producteurs), permettent une plus grande souplesse dans l'affectation du travail et autorisent simultanément la recherche du contrôle foncier. P. Péliissier (1979) a ainsi résumé le malentendu entre la « prise de décision moderne » et les « stratégies traditionnelles » : dans la logique paysanne, « l'intensif nourrit et l'extensif rapporte ».

La « logique de l'extensif » rend assez bien compte des réactions des paysans vis-à-vis des projets, tant en situation d'abondance de terre (les techniques extensives valorisent la productivité du travail) qu'en situation de raréfaction relative de la terre (ces techniques permettent à ceux qui sont en mesure de les mettre en œuvre de s'assurer un plus large accès au foncier). L'écart important entre les résultats attendus et les résultats réels des projets ne peut être simplement attribué à la passivité et à la technicité déficiente des producteurs mais bien à la cohérence et à la rationalité des réactions des « développés » vis-à-vis des proposi-

tions des « développeurs ». Cela conduit d'ailleurs certains auteurs à relativiser la portée de la rationalité technico-scientifique elle-même en matière de propositions d'intervention. Cette question est particulièrement explorée par les analyses des pratiques agricoles.

### **Pratiques des agriculteurs et modèles techniques**

L'analyse des pratiques des agriculteurs africains (leurs manières concrètes d'agir) consiste à ne pas dissocier le fait technique et l'opérateur qui met en œuvre les techniques. Les pratiques procèdent de choix et de décisions qui sont tributaires de l'exploitation dans son ensemble ; elles sont donc associées à des objectifs et à des situations toujours contextualisées (voire personnalisées) ainsi qu'à des contextes sociaux et locaux (voire à l'histoire des sociétés). Partant d'une description fine des pratiques des agriculteurs, l'analyse conduit à évaluer leurs conséquences agronomiques dans le cadre d'un système agraire donné (Dufumier 1995) et à comprendre les conditions et les déterminants de la mise en œuvre des techniques par les agriculteurs (Sebillotte 1974, Petit 1981, Benoit-Cattin 1986, Milleville 1987, Blanc-Pamard et Milleville 1985, Landais et Deffontaines 1988 ; pour le cas de l'élevage : Landais *et al.* 1987, Landais et Lhoste 1990).

Mais à quels objectifs précis rapporter les pratiques des agriculteurs ? L'argument de la priorité donnée par les agriculteurs africains à la subsistance et à la sécurité est le plus souvent vérifié, mais il reste général et n'aide pas à comprendre la diversité des cas et la mise en œuvre simultanée de pratiques différentes dans une même situation (Eldin et Milleville 1989). Grâce à l'analyse des pratiques, on peut ne pas se contenter d'une telle généralisation : si la « logique de l'extensif » constitue une interprétation qui permet de comprendre en première approximation le décalage entre les propositions techniques des projets et les réponses des agriculteurs à ces propositions, les comportements réels des agriculteurs sont infiniment plus nuancés.

L'observation de l'enchaînement des décisions prises par l'agriculteur pour orienter, organiser et maîtriser les processus de production montre que les objectifs de l'agriculteur sont multiples, hiérarchisés et relatifs à des durées variables. On peut par exemple reconnaître une certaine hiérarchie des décisions ; certains choix imposent des trajectoires déterminées aux choix ultérieurs : le choix stratégique d'un assolement oriente les choix tactiques ultérieurs de réalisation des opérations culturales sur les parcelles de l'exploitation (Milleville 1987). En outre, l'identification des objectifs poursuivis par les agriculteurs est indissociable des caractéristiques de leur position socio-économique. Au niveau local, les pratiques des agriculteurs ne sont pas homogènes car elles dépendent de la position de chacun dans l'accès aux ressources agricoles

villageoises (accès à la terre, mais aussi à la main-d'œuvre familiale ou à l'entraide). Ces stratégies dépendent également de l'incorporation de la production au marché. Par exemple, la priorité à la production de subsistance peut changer de sens dans un environnement économique sécurisé qui limite le risque et l'incertitude de la commercialisation. La priorité à l'auto-subsistance devient alors l'objectif économique des unités de production les plus vulnérables (c'est le coût de la soudure qui rend essentiel de ne pas dépendre du marché pour la subsistance). Inversement, pour les agriculteurs qui possèdent une certaine marge de manœuvre, la garantie de subsistance peut alors passer par le recours au marché. Le cas le plus typique est celui de certaines zones cotonnières (en particulier dans le sud du Mali) où la vulgarisation du maïs comme culture de soudure associée à la culture commerciale de coton a conduit à une substitution partielle de la culture vivrière à celle du coton comme culture commercialisée (11).

L'analyse des pratiques des agriculteurs permet également de préciser la question complexe des rapports entre techniques extensives et techniques intensives (Couty 1991, Yung et Bosc 1992, Milleville et Serpantié 1994, CIRAD 1995).

En premier lieu, extensif et intensif ne s'opposent pas dans les pratiques des agriculteurs. Des techniques plutôt intensives et des techniques plutôt extensives cohabitent dans une même exploitation, réparties en fonction de la nouveauté des espèces cultivées ou de l'intensité en travail exigée par les cultures ou encore du niveau de rémunération et de garantie de débouché du produit. Les deux types de pratiques peuvent d'ailleurs se développer parallèlement, ce qui rend difficile un diagnostic global d'évolution.

En second lieu, le caractère intensif ou extensif imputé à telle ou telle technique culturale est très relatif. On le constate en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer les effets de proposition d'innovations par un projet. Par exemple, la culture attelée peut être détournée de l'objectif d'intensification de ses promoteurs et améliorer les contraintes en travail d'un système extensif. Cela explique en particulier le démantèlement des « paquets technologiques » proposés aux agriculteurs, qui sélectionnent les éléments en fonction de leurs propres objectifs de maîtrise des processus de production. Inversement, une innovation « intensive » (portant par exemple sur la restauration de la fertilité) pourra être rapidement adoptée par les agriculteurs pour un tout autre objectif (par exemple lutter contre une mauvaise herbe) (12). En matière d'intervention technique, l'aménageur n'est pas forcément celui que l'on croit...

11. Ph. Lavigne Delville, communication personnelle.

12. N. Sellamna, communication personnelle.

Enfin, il existe de nombreux cas où les agriculteurs africains ont adopté de nouvelles variétés et mis en œuvre des techniques de culture intensive. Il peut s'agir de propositions émanant de la recherche-développement et réinterprétées par les agriculteurs en fonction de leurs systèmes de production, mais il peut s'agir aussi d'intensification à partir de variétés et de techniques de culture émanant du milieu local (Couty 1991, Yung et Bosc 1992).

Soulignons, pour terminer sur ce point, qu'il ne faut pas assimiler innovation et intensification. En Afrique, la très grande majorité des innovations agricoles ont été faites et se font encore non par intensification des systèmes de production mais par modification des plantes cultivées, des systèmes de culture et des systèmes d'exploitation (en particulier par l'usage de main-d'œuvre extra-familiale), conformément à la logique privilégiant la rémunération du travail et le contrôle foncier. On peut même considérer que l'extensification (trop souvent confondue à tort avec une simple extension de l'ancienne culture sur brûlis) constitue depuis un siècle la trajectoire d'innovation privilégiée par les paysanneries africaines (Couty 1991, Chauveau 1995). Aujourd'hui, les possibilités d'innovation par extensification des pratiques s'amenuisent mais elles sont encore loin d'avoir disparu, ce qui explique en partie le peu d'empressement des paysanneries africaines pour l'intensification... sans que pour autant cessent les phénomènes d'innovation. Comme le rappelle P. Couty, l'Afrique n'est ni en panne, ni réfractaire à l'intensification, mais « en réserve » : l'ère de l'intensification est encore à venir (Couty 1991).

L'analyse des pratiques des agriculteurs contribue finalement à remettre en question la validité des modèles techniques agronomiques qui leur sont proposés par le développement : ce qui est bon pour l'agronome ne l'est pas forcément pour l'agriculteur (Milleville 1987). Par conséquent, la conception linéaire ou descendante du transfert technique se révèle peu opératoire puisqu'elle revient à prêter à l'agriculteur les objectifs et les logiques de l'agronome.

### **Unités de production et logiques de reproduction sociale**

Les décisions des exploitants et des producteurs agricoles ne sont jamais mécaniquement déterminées. En particulier, l'activité de production agricole n'est qu'un élément dans un ensemble plus large de contraintes et d'objectifs, ensemble qui intègre la reproduction économique et sociale. Pour être réaliste et opératoire, l'analyse des stratégies paysannes ne peut donc se limiter à l'étude agro-économique des systèmes de production. Elle doit s'ouvrir aux objectifs de reproduction sociale<sup>(13)</sup>, pour lesquels les systèmes de production sont un moyen et non une fin

13. La reproduction sociale n'est évidemment pas une reproduction « à l'identique ».

en soi (Lavigne Delville 1991a). Quelques éléments essentiels du cadre de décision des agriculteurs sont ainsi soulignés.

*Les unités d'exploitation comme instances d'arbitrage entre différentes fonctions économiques et sociales*

Au sein des exploitations familiales les fonctions de production et de reproduction ne se recouvrent généralement pas. À partir de son expérience de la société serer au Sénégal, par exemple, Gastellu (1978) montra que les fonctions de résidence, de production, de consommation et d'accumulation correspondent à des groupes d'acteurs, à des statuts et à des rôles sociaux ainsi qu'à des modes de décision économique et de régulation sociale très différents. L'arbitrage passe nécessairement par la confrontation d'objectifs et de stratégies multiples que les enquêtes lourdes de consommation, de budget, de budget-temps et de système de production ne permettent pas de saisir. L'unité de résidence, qui est la plus facilement identifiable, est le niveau où sont régulés les droits fonciers et matrimoniaux. L'unité de production est le niveau privilégié d'organisation du travail familial, mais elle ne coïncide généralement pas avec l'unité de résidence, qui peut en comprendre plusieurs. Les unités de consommation, dont les indicateurs sont les « cuisines », la gestion des greniers et l'origine des produits consommés, ne recourent que partiellement les unités de résidence et les groupes de commensalité. Enfin, la transmission des biens par héritage définit une unité d'accumulation encore différente de l'unité de production (le cas de la matrilinearité rendant encore plus apparent ce décalage).

*Les unités d'exploitation comme instances d'arbitrage entre acteurs ayant des intérêts et des projets différents, voire contradictoires*

Un deuxième thème concerne l'analyse de la variabilité des stratégies des différentes catégories d'acteurs au sein de chaque exploitation. Ancey (1975 a et b) insista par exemple sur le fait que la position de chacun des agents au sein du groupe domestique suscite des intérêts différents qui se répercutent sur le fonctionnement concret des exploitations. Les cadets, les femmes, les aînés peuvent ainsi être caractérisés par des « structures d'objectifs endogènes » différents au sein de chaque exploitation. Par exemple, un cadet est plus enclin à ajuster ses stratégies sur l'obtention de revenus monétaires, sur les cultures commercialisées ou les activités extra-agricoles et sur la recherche d'une autonomie économique ; une femme cherche à privilégier la régularité des revenus et les recettes monétaires tout en assurant une part de production d'auto-subsistance ; un aîné tend à garantir les cultures d'auto-subsistance et la capacité de reproduction sociale du groupe par la cohésion de l'unité domes-

tique (préservier les droits fonciers, assurer une redistribution suffisante des ressources, faire face aux obligations sociales).

***Les différenciations entre les unités d'exploitations :  
des dimensions multiples***

Au sein d'une communauté locale, les exploitations ne correspondent pas à des types fixés mais à des catégories aux contours fluctuants. Si les catégories classiques de l'âge, du sexe, de la position statutaire dans la hiérarchie sociale traditionnelle demeurent des indicateurs de différenciation agro-économiques discriminants en milieu rural africain, ils n'épuisent pas la question. En outre, les différenciations standard selon les seules performances agro-économiques ne font que constater les résultats des processus de différenciations sans les expliquer.

Marty (1986) souligne qu'une analyse fine des différenciations entre exploitants confronte le praticien à une multiplicité de critères non-concordants de classification : par exemple, les catégories sociales telles que les populations locales les énoncent, les transformations de la stratification sociale telles qu'elles ressortent d'une analyse historique, et les différenciations sociales telles qu'elles se manifestent concrètement dans le cadre d'un projet. Les logiques de fonctionnement et de reproduction diffèrent en effet le plus souvent à l'intérieur d'une même classe d'exploitation, quel que soit le principe de classement retenu. Marty propose une approche pragmatique qui permet de positionner les exploitants les uns par rapport aux autres, selon leur trajectoire de déclassement ou de promotion reconstituée à partir de la combinaison de plusieurs sous-systèmes de différenciation sociale : le sous-système politico-économique « horizontal » de domination et d'exploitation (statut social, importance économique de l'exploitation, etc.), le sous-système « vertical » de différenciation socio-biologique (âge, sexe, lignage, mode de vie, éducation etc.), le sous-système « transverse » de fonctionnement et de reproduction (logique de subsistance et/ou logique marchande). Une telle approche de la différenciation des exploitations en milieu sahélien permet d'associer aux méthodes statistiques ou d'évaluation de projets la prise en compte du caractère dynamique des stratégies et des trajectoires d'évolution, tel que le mettent en évidence les travaux socio-anthropologiques.

***Les agriculteurs sont des acteurs sociaux dont les stratégies agricoles dépendent de leur environnement social, institutionnel et politique***

Ce thème marque une rupture de l'approche centrée sur les stratégies des agriculteurs vis-à-vis de l'approche « agrarienne », dominante chez les chercheurs et les praticiens des années 1970 et 1980 qui assimilaient volontiers l'économie domestique au « mode de vie » paysan. Une telle conception excluait ou sous-estimait, par exemple, les activités dérivées

de l'agriculture ou extra-agricoles (notamment le salariat et les migrations urbaines ou lointaines) et, de manière générale, la polyactivité. Or, celle-ci est un élément très fréquent des stratégies des différentes catégories de producteurs africains ; elle contribue à modeler, voire à transformer radicalement les systèmes agraires eux-mêmes (Couty 1987, Lavigne Delville 1991 a, Yung et Zaslavsky 1992). En outre, les comportements et les décisions des producteurs restent souvent mal interprétés si l'on ne tient pas compte de leurs relations avec les structures de mise en marché et avec les commerçants (Arditi 1980, Coulibaly *et al.* 1990). De même, les stratégies migratoires font partie intégrante du système de prise de décision des agriculteurs (Lavigne Delville 1991 b et 1994, Yung, Bosc et Losch 1993).

Enfin, la conception agrarienne des comportements des agriculteurs conduisait à hypostasier en quelque sorte « le » comportement « paysan » alors que les agriculteurs, en tant qu'acteurs sociaux, sont aussi confrontés à bien d'autres enjeux : ils sont aussi chefs de famille, jeunes ou vieux, hommes ou femmes ; ils ont une position sociale et des intérêts particuliers, ils sont intégrés à des réseaux d'influence, de clientèle et de solidarité, etc. Or, vis-à-vis de ces enjeux aussi, les agriculteurs ont toujours des arbitrages et des choix à faire pour s'aménager une marge de manœuvre, aussi faible soit-elle.

Ces arbitrages et ces choix ont des incidences qui dépassent la seule question de la gestion des exploitations : les agriculteurs sont des « acteurs sociaux » qui se confrontent et négocient au sein d'arènes sociales multiples, tant au niveau local que régional, voire même national (Olivier de Sardan 1995, APAD-FAO 1995). En bref, les comportements agricoles sont « filtrés » par la position des différents acteurs dans l'arène politique villageoise et dans les réseaux régionaux ou nationaux qui interviennent dans l'accès aux ressources, tant agricoles et matérielles qu'institutionnelles, politiques ou symboliques. Dans une certaine mesure, les objectifs agricoles sont aussi de simples moyens au service d'objectifs institutionnels et politiques bien plus larges.

Cette perspective introduit dans l'analyse des stratégies d'acteurs une dimension qui est de nature fondamentalement politique, au sens large et, pourrait-on dire, quotidien de ce terme. Les analyses sociales de projets de développement <sup>(14)</sup> montrent, par exemple, que les sociétés rurales africaines sont hétérogènes et traversées de conflits internes. Les « communautés villageoises » sont en réalité des micro-arènes politiques où des groupes se confrontent et négocient. Il en résulte que les villageois sont non seulement capables mais sont surtout régulièrement contraints de

14. On trouvera de nombreux exemples d'analyses sociales de ce type dans Jacob et Lavigne Delville, éd., 1994 et dans les Bulletins de l'APAD.

prendre des initiatives pour faire face aux risques et aux incertitudes provenant tant des impondérables de toute vie sociale que de la variabilité des conditions agro-climatiques et économiques.

### **Stratégies des agriculteurs et innovation**

À partir de ce constat, certains auteurs invoquent une capacité d'innovation permanente dont la réalisation est fonction des situations et des objectifs des acteurs. Par exemple, le département Systèmes agro-alimentaires et ruraux du CIRAD a élaboré une grille d'analyse permettant d'identifier les phénomènes d'innovation et les conditions de l'environnement économique et institutionnel qui favorisent ou au contraire freinent les mouvements d'innovation (Losch *et al.* 1990, Yung *et al.* 1995). Les stratégies des producteurs sont définies comme « l'art d'acteurs pour lesquels le processus agricole et pastoral de production occupe une place centrale dans le mode de vie et font concourir des moyens agricoles, mais non exclusivement tels, pour atteindre des objectifs de maintien, croissance et reproduction de leur unité de production familiale, dans un contexte marqué par l'incertitude » (Yung *et al.* 1995).

Ces auteurs distinguent deux types de stratégies associées à deux types d'innovation. Les stratégies de type « défensif » ont pour objectif central la défense et le maintien du mode et des niveaux de vie. Malgré leur aspect modeste, les innovations qui en résultent permettent de faire face aux défis de l'environnement tant physique qu'économique (diminution des risques, sécurisation alimentaire). Les stratégies de type « offensif » ont pour objectif l'amélioration du niveau de vie. Les innovations sont alors fondées sur de nouvelles combinaisons productives nécessitant une accumulation. Elles sont donc plus risquées et à dominante monétaire et elles ont des incidences importantes sur les systèmes de production. Dans le cas où les propositions d'innovation proviennent de la recherche-développement, les réponses des producteurs dépendent de la nature et de l'ampleur des modifications et des transformations du système de production que ces propositions impliquent (Lefort 1988), de leur affinité avec les stratégies d'innovation préexistantes et de l'environnement économique et institutionnel (sécurisation de la commercialisation des produits, crédit pour l'approvisionnement en intrants, etc.).

Il est toutefois difficile de parler de stratégie d'innovation en soi. Comment distinguer, en particulier, ce qui relève de l'adaptation contrainte aux changements de l'environnement et ce qui relève de choix véritables d'innovation ? D'un côté, on peut se demander si des décisions prises sous contrainte, en l'absence de marge de manœuvre significative, relèvent d'une stratégie d'innovation en tant que telle (Rochette *et al.* 1988). Ces choix peuvent être imposés par la situation (par exemple l'intensi-

fication en travail suite à une très forte pression foncière, comme on le constate dans l'agriculture de plantation en Côte-d'Ivoire (Ruf 1995, Chauveau 1995).

D'un autre côté, il ne faut pas sous-estimer les effets innovants des initiatives « ordinaires », même en situation de fortes contraintes. Par exemple, en milieu sahélien, les agriculteurs développent des stratégies adaptatives qui peuvent être innovatrices en dépit des aléas climatiques et de la vulnérabilité économique des exploitations (Mathieu 1987, Jouve 1991, Bosc *et al.* 1992, Yung *et al.* 1992). Même dans des conditions apparemment favorables, les changements et les innovations agricoles sont souvent associés à des crises de reconversion imposées par l'environnement socio-économique, comme dans l'exemple de la « success story » que fut la diffusion de la cacaoculture en Afrique de l'Ouest jusqu'aux années 1970 (Chauveau 1993). Aujourd'hui, dans la conjoncture actuelle de profonde crise économique et sociale, les planteurs africains continuent de mettre en œuvre des innovations qui passent généralement inaperçues au regard des structures officielles d'encadrement, toujours très influencées par le modèle technico-scientifique (Ruf 1995, de Fina 1995 ; Losch *et al.* 1990).

Enfin, comme le soulignent d'ailleurs les tenants de la distinction entre stratégies offensives et défensives, les agriculteurs combinent le plus souvent ces types de stratégie. Par exemple, un exploitant peut combiner, en fonction de son système d'exploitation, des stratégies anti-risque et des stratégies de prise de risque (Eldin et Milleville 1989, Yung *et al.* 1992). Par ailleurs, des innovations techniques et organisationnelles « offensives » peuvent servir à renforcer des structures de production et des objectifs « traditionnels ». Les cas d'innovations techniques socialement conservatrices sont par exemple fréquents dans les exploitations cotonnières les plus mécanisées (en général les plus importantes).

La prudence s'impose, par conséquent : privilégier les capacités d'initiative des agriculteurs ne doit pas conduire à les surinterpréter en les moulant dans le discours du développement qui valorise, de manière souvent idéologique, le thème de l'innovation. L'innovation naît souvent, non pas d'une motivation spécifique, mais du cours même des pratiques agricoles, par la capitalisation d'expérimentations de pratiques. Les distinctions entre stratégies à long terme, guidées par des objectifs délibérés, et tactiques à court terme, sous contrainte, ou encore entre stratégies d'adaptation et stratégies d'innovation tendent à s'imposer pour lever les malentendus possibles (Pélissier 1984, Gallais 1977, Bernus 1984, Sautter 1987, Lefort 1988, Jouve 1991, Ruf 1995).

En outre, les conditions qui prédisposent les agriculteurs à innover ou à adopter des propositions d'innovation sont elles-mêmes diverses. Elles peuvent même être opposées : il peut s'agir d'un environnement

économique favorable (ce qui suppose en général un important appui institutionnel extérieur) comme, à l'inverse, il peut s'agir de situations de crise générant des reconversions forcées que certains agriculteurs, disposant de marges de manœuvre plus importantes que les autres, sont en mesure de mettre à profit. Quand à la diffusion des innovations, elle dépend des enjeux sociaux qu'implique nécessairement leur mise en œuvre technique et de l'enchaînement de négociations entre des réseaux d'acteurs sociaux hétérogènes qui sont concernés (15) (Treillon 1992, Olivier de Sardan 1995).

### **Les stratégies des agriculteurs à l'égard des interventions**

On connaissait bien, depuis les années 1970, les différents registres de comportement des agriculteurs face aux propositions des structures d'intervention : rejet pur et simple, comportement de dérobade et de résistance informelle et quotidienne (absentéisme, passivité calculée, sabotage discret), sélection au sein du « paquet » technologique (on s'approprie certains thèmes, on en rejette d'autres), détournement du projet (la sélection des thèmes aboutit alors à la dénaturation des objectifs du projet), accaparement du projet par des groupes d'acteurs particuliers, etc. On savait aussi que l'expérience des populations locales à l'égard des interventions et des projets antérieurs interférait avec les projets nouveaux, alors que les promoteurs ont toujours tendance à considérer qu'ils interviennent sur une table rase (Gentil et Dufumier 1984).

Les études socio-anthropologiques (mais aussi économiques : Colin 1990, Ruf 1988) ont plus particulièrement contribué à explorer « l'interface » entre les projets et les différents groupes locaux. En effet, les projets interviennent toujours sur des dynamiques sociales préexistantes qui investissent, à des degrés divers, les enjeux techniques mais aussi sociaux que représentent toujours les projets vis-à-vis des populations locales. Par exemple, Desjeux (1987) a montré que les comportements des paysans vis-à-vis des projets de développement et de l'innovation au Congo dépendent d'abord du mode familial de gestion de l'incertitude.

En outre, les interventions de développement injectent des ressources techniques et matérielles mais aussi politiques et symboliques (l'accès à des réseaux de patronage, à des responsabilités, au contrôle de la répartition des ressources propres du projet, etc.). Par conséquent, les différentes catégories d'agriculteurs et d'acteurs villageois développent vis-à-vis des projets des stratégies qui se définissent autant par rapport aux relations de pouvoir au sein de l'arène villageoise ou régionale que par

15. En cela, l'innovation en milieu paysan ne se distingue pas radicalement de l'innovation technique industrielle du point de vue de la nature sociale des processus mis en œuvre.

rapport aux objectifs spécifiques des projets. Un projet est donc une situation complexe d'interface et de compromis entre les dynamiques locales de deux mondes : celui des populations concernées, lui-même hétérogène, et le monde des « développeurs », tout aussi hétérogène par la multiplicité des structures d'intervention, des hiérarchies professionnelles et des groupes d'intérêts.

L'écart entre les objectifs prévus par les projets et leurs résultats effectifs est donc « sociologiquement normal » et, en grande partie, imprévisible. Il résulte de stratégies et de manœuvres opportunistes vis-à-vis des interventions : stratégies d'accaparement des ressources par les acteurs locaux les plus compétents dans la négociation avec les agences d'aide, constitution de réseaux de clientèle et de « courtage » pour mobiliser et redistribuer les ressources d'aide, adhésion apparente aux objectifs d'un projet pour maximiser l'aide extérieure attendue, instrumentalisation des associations paysannes officielles dans le sens des enjeux de pouvoirs locaux ou nationaux, etc. (Martinelli 1987, Blundo 1991 et 1995, Mongbo et Floquet 1993, Lavigne Delville 1994, Koné 1994, Jacob et Lavigne Delville, éd., 1994, Nguinguiri 1995, Olivier de Sardan 1995, APAD-FAO 1995).

Depuis les années 1970, l'usage du concept de stratégie des producteurs a contribué à donner un « air de famille » à des recherches thématiques et disciplinaires variées. Il a en particulier favorisé la rencontre des sciences agronomiques et des sciences sociales (Blanc-Pamard et Lericollais 1985, Chauveau *et al.* 1993). Il a aussi permis, au sein des sciences sociales, d'identifier et de confronter des niveaux d'analyse différents. Par exemple, la « logique paysanne » ou les « stratégies paysannes », utilisées par les géographes comme un indicateur à la fois collectif et général de comportement, ne sont pas strictement équivalentes aux « stratégies d'acteurs » ou aux « prises de décision », utilisées en micro-sociologie ou par les agronomes dans un sens beaucoup plus proche de l'individualisme méthodologique.

De manière plus générale, ces études montrent qu'en matière de vulgarisation, d'encadrement ou d'organisation des producteurs, une bonne connaissance des rapports de pouvoir et des réseaux sociaux au sein des communautés rurales s'avère aussi importante que des considérations technico-économiques.

## LES APPORTS MÉTHODOLOGIQUES

Depuis les années 1960, une image revient de manière récurrente dans la littérature d'expertise consacrée aux agricultures africaines : celle d'agricultures « confrontées » à des « enjeux », à des « défis » ou à des « chantiers » considérables pour sortir de la pauvreté et du sous-déve-

loppement. L'approche centrée sur les stratégies des producteurs part d'un point de vue à la fois différent et complémentaire, celui des conditions et des processus « ordinaires » de l'activité agricole. C'est sans nul doute le principal apport de l'usage du concept de stratégie. Mais cet apport s'accompagne aussi de dérives possibles, tant méthodologiques qu'idéologiques. Ces dérives sont largement encouragées par les changements dans le champ institutionnel des études de développement.

### **L'apport méthodologique du concept : l'analyse des comportements ordinaires des agriculteurs**

#### ***Une approche qualitative et compréhensive : saisir le « comment » des processus***

L'approche générale peut se formuler ainsi : sans se désintéresser du « pourquoi » des choses, il s'agit de rendre compte d'abord du « comment » (ou des « processus émergents »). Cette approche privilégie le point de vue des « acteurs ordinaires » et un cadre d'analyse qui prend en compte les interactions plus générales entre les hommes, les sociétés et les milieux. Sans ignorer les indicateurs quantitatifs, elle valorise par conséquent les méthodes qualitatives.

Les principes méthodologiques qui en découlent peuvent être résumés ainsi :

- Une production de données empiriques originales, qui se justifie parce que les comportements des agriculteurs sont complexes et évolutifs et relèvent toujours de situations locales ou régionales particulières.
- Une attitude « compréhensive » à l'égard du comportement des acteurs : les agriculteurs ont toujours des raisons, bonnes ou mauvaises, d'agir comme ils le font. On a pu parler de « populisme méthodologique » pour caractériser cette approche (Olivier de Sardan 1995).
- Ne pas isoler les comportements économiques des agriculteurs de leurs dimensions sociales, culturelles et politiques : les agriculteurs sont avant tout des acteurs sociaux intervenant à des niveaux différents de la réalité sociale. L'impossibilité pour l'observateur de prendre en compte la totalité de ces niveaux ne doit pas dispenser de considérer ceux qui ont les implications les plus directes sur les comportements des acteurs en tant qu'agriculteurs (en fonction des situations et des problèmes considérés).
- Accorder autant d'importance aux contingences, aux discontinuités sociales, aux conflits et aux changements qu'aux caractéristiques d'ensemble et aux effets de structure : les agriculteurs ont toujours des arbitrages et des choix à faire pour s'aménager une marge de manœuvre, aussi faible soit-elle, à l'égard des contraintes structu-

relles, qu'il s'agisse du poids des institutions sociales et culturelles locales ou des contraintes de l'environnement socio-économique et bio-écologique.

***Le comportement stratégique des agriculteurs consiste non pas à opposer mais à combiner des logiques sociales et des modes d'action différents***

Le jeu simultané de ces principes d'analyse aboutit à valoriser une représentation dynamique des cadres de décision des agriculteurs africains situés dans des contextes instables. Selon la nature de l'environnement social et économique, les situations, les productions concernées ou les ressources dont ils disposent, les différents groupes d'agriculteurs combinent plutôt qu'ils n'opposent des « modes d'action économiques » et des logiques sociales variées (Olivier de Sardan 1995).

La « logique combinatoire » mise en œuvre par les agriculteurs africains n'est évidemment pas un attribut spécifique de mentalité mais relève certainement du cas général des situations caractérisées par une forte domination extérieure et par l'instabilité des conditions d'exercice des activités. Cette logique combinatoire se manifeste de multiples façons en ce qui concerne les agricultures africaines. Par exemple :

- le caractère familial des exploitations se combine avec une composante non-domestique et des relations contractuelles (en particulier pour mobiliser la main-d'œuvre) ;
- le recours généralisé au marché et au contrat coexiste avec des formes de coordination et des conventions non marchandes (pour stabiliser les relations entre les partenaires de l'échange, par exemple entre producteurs et commerçants ou entre exploitants et main-d'œuvre salariée) ;
- les activités agricoles vont de pair avec des projets de sortie de l'agriculture (notamment pour les enfants et les jeunes agriculteurs) et le recours ordinaire à la migration (rurale, urbaine ou internationale) comme un moyen parmi d'autres d'assurer le niveau de subsistance des groupes domestiques ruraux ;
- les stratégies explicites d'ordre économique et politique n'annulent pas des logiques plus implicites d'ordre symbolique ou cognitif, etc.

L'approche centrée sur les stratégies des acteurs contribue ainsi à éviter les stéréotypes les plus courants (et les plus contradictoires) sur le collectivisme et l'égalitarisme des paysanneries africaines, sur le patriarcat tout-puissant, ou encore le stéréotype inverse de l'agriculteur-*homo œconomicus* en butte à l'arbitraire des politiques économiques ; sur la

passivité ou, au contraire, la perpétuelle résistance au changement des agriculteurs africains, etc. Mais l'approche centrée sur les stratégies peut aussi éviter d'autres stéréotypes qui peuvent naître de l'approche « compréhensive » elle-même lorsque certaines régularités de comportement sont érigées en principes. Par exemple :

- la recherche de la sécurité n'est évidemment pas synonyme d'auto-subsistance : elle passe depuis longtemps par le recours au marché ou à la migration ;
- l'aversion des agriculteurs pour le risque et l'incertitude n'est pas incompatible avec des stratégies de prise de risque ;
- la préférence donnée à la rémunération du travail sur la productivité de la terre et la préférence pour les techniques extensives ne sont pas incompatibles avec des choix d'intensification et d'accumulation, dans certaines conditions foncières, de dégradation de la qualité de la terre ou de garantie des débouchés ;
- la résistance vis-à-vis de la rationalité technicienne des interventions ne résume pas les stratégies des agriculteurs vis-à-vis des interventions extérieures qui se révèlent tout aussi « syncrétiques » : elles combinent rejet, adoption sélective et, aussi, appropriation des propositions de développement.

### **Des apports spécifiques et originaux dans le contexte des années 1970 et 1980**

Dans le contexte qui a prévalu jusqu'aux années 1980 dans le monde francophone du développement, la reconnaissance de la rationalité des agriculteurs a répondu à des enjeux spécifiques, en particulier : faire pièce à l'afro-pessimisme ambiant qui se nourrissait des espoirs déçus d'une interprétation évolutionniste des agricultures africaines, proposer une méthodologie alternative de recherche-développement et inclure plus explicitement la dimension politique dans la mise en œuvre du développement rural.

#### ***Afro-optimisme et anti-évolutionnisme***

Lorsque, à partir des années 1970, le recours à cette approche a commencé de s'imposer, il s'agissait aussi de réagir contre « l'afro-pessimisme » qu'inspirait le constat d'échec des interventions de développement productivistes de l'époque. La réhabilitation de la rationalité des agriculteurs a ainsi permis de rendre intelligible la situation des agricultures africaines en la « dédramatisant » à plusieurs titres : d'abord en montrant que le scénario prévu par la conception productiviste du développement repose sur un schéma évolutionniste peu rigoureux ; ensuite,

en suggérant que les comportements et l'évolution réels permettent de nourrir un optimisme raisonnable ; enfin, en donnant de nouvelles raisons d'espérer en la vulgarisation, dès lors que celle-ci s'appuie sur les stratégies rationnelles des agriculteurs.

En premier lieu, la validité du schéma évolutionniste, seul envisagé par les théories productivistes de la modernisation, s'est trouvée invalidée comme unique outil d'évaluation et de diagnostic. Ce schéma valorise l'intensification généralisée des techniques et l'établissement d'institutions économiques « modernes » comme les indicateurs-clés du développement de l'agriculture. Or, tant en ce qui concerne l'évolution technique qu'en ce qui concerne l'évolution des institutions, ce schéma se révèle peu rigoureux.

Sur le plan des techniques, on a vu précédemment les limites de la notion d'intensification et, *a fortiori*, d'un diagnostic fondé sur la seule intensification. L'approche centrée sur les stratégies des agriculteurs a ainsi contesté les diagnostics établis à partir d'un schéma mécanique du changement des techniques agricoles. Ce schéma est peu rigoureux car il ne prend pas en compte l'ensemble des contraintes et des ressources qui interfèrent avec le jeu des seules variables démographiques, agronomiques et foncières (conditions institutionnelles d'accès à la terre, de la mobilisation de la main-d'œuvre et de la mise en marché ; savoirs locaux des agriculteurs, évolution des groupes domestiques, diversification des systèmes de production, migrations de colonisation ou de main-d'œuvre, demande urbaine, etc.). Il existe une multitude de combinaisons et de variantes qui peuvent laisser une forte marge d'indétermination à la trajectoire d'évolution technique.

La prise en compte des stratégies des agriculteurs a également contribué à changer la perspective des analyses concernant le domaine institutionnel. Les grandes agences d'aide au développement regrettent par exemple que les réponses des agriculteurs africains ne conduisent pas au renforcement d'institutions économiques et sociales « modernes » (propriété privée de la terre, mécanismes du marché, professionnalisation et organisation représentative du métier d'agriculteur, etc.). Mais ce sont plutôt ces attentes qui induisent une méconnaissance du comportement réel des agriculteurs, non parce que ceux-ci seraient irrationnels et perclus d'habitudes culturelles inadaptées mais parce que leurs comportements ne peuvent être appréciés indépendamment de leurs contextes réels. Ce qui caractérise les institutions agraires africaines n'est ni leur faible développement ni un fonctionnement anarchique mais une « complexité ordonnée » et une forte flexibilité.

C'est le cas, parmi bien d'autres exemples, dans le domaine foncier ou dans celui du fonctionnement du marché. Dans le domaine foncier, la coexistence de droits « traditionnels » et d'un droit « moderne » n'en-

traîne pas forcément des contradictions et des blocages dans le fonctionnement quotidien des régimes fonciers locaux. L'enjeu foncier est plutôt régulé par la combinaison de principes différents (dont celui de l'appropriation individuelle) et d'arrangements pragmatiques invoqués et négociés par les acteurs en compétition selon leurs rapports de force (Le Bris *et al.* 1991, Blanc-Pamard et Cambrézy, éd., 1995, Laurent et Mathieu, éd., 1995). De même, les paysanneries africaines ne rejettent nullement les mécanismes du marché. Soumis à une instabilité particulièrement forte des conditions de leurs activités, les agents économiques recourent à des procédures qui sont communes à tous les systèmes économiques : le fonctionnement du marché est enchâssé dans des réseaux, des contrats et des conventions explicites ou implicites qui sécurisent l'accès social aux ressources et qui garantissent les partenaires contre les risques et les incertitudes les plus importants (Aubertin et Cogneau, éd., 1994).

Ces différents aspects relèvent à l'évidence de trajectoires d'évolution hétérodoxes et non des schémas évolutionnistes inspirés des théories de la modernisation. Ces trajectoires se caractérisent par la diversité, le caractère « syncrétique » et la flexibilité des systèmes de production comme des institutions agraires africaines. Ces caractéristiques de fonctionnement peuvent être interprétées comme la manifestation de la compétence des agriculteurs africains pour faire face à l'instabilité, voire à la dégradation des conditions climatiques, agro-écologiques, économiques et politiques. Dès lors, l'approche centrée sur « l'analyse stratégique » permet de nourrir un optimisme raisonnable, puisque l'hypothèque des « obstacles socio-culturels », largement soulignés dans les théories de la modernisation, se trouve levée.

Un autre élément de l'afro-pessimisme se trouve ainsi relativisé : la faible efficacité des interventions de développement n'est pas une fatalité. Si le dispositif de vulgarisation, d'animation et d'encadrement est peu efficace, la cause ne doit pas en être recherchée dans le caractère réfractaire au changement des paysanneries mais plutôt dans l'ignorance des véritables ressorts des comportements des agriculteurs. Le dispositif d'intervention peut donc être largement amélioré ; mais cela nécessite que le dispositif d'intervention ne reproduise pas le schéma linéaire et a-temporel du « transfert technologique ». Celui-ci postule une division du travail entre chercheurs (qui conçoivent), vulgarisateurs (qui « font passer » le modèle technique) et paysans (qui appliquent) qui ne correspond pas à la réalité des processus (Milleville 1987). Une approche participative et contractuelle permet au contraire de prendre en compte la dimension temporelle des comportements et des stratégies des agriculteurs vis-à-vis du dispositif de développement.

### *Une méthodologie empirique de diagnostic local*

Une autre spécificité de l'approche centrée sur les stratégies des agriculteurs est d'avoir proposé une méthodologie alternative de recherche-développement. Tout en privilégiant la dimension locale, tant dans l'analyse que dans les propositions d'action de développement, elle a contribué à l'élaboration de méthodologies qui, tout en se voulant empiriques, visaient à dépasser le cadre des études de cas et des monographies. Elle a contribué à formaliser de manière plus rigoureuse l'approche compréhensive du comportement des agriculteurs en prenant en compte des contraintes et des objectifs multiples qui échappent à la maîtrise de l'exploitant lui-même et l'obligent par conséquent à des compromis incessants.

Elle a également fait bénéficier la recherche-développement d'un renouvellement des méthodes d'enquête et de diagnostic. En premier lieu, elle a favorisé dans les travaux d'expertise la prise en compte, à côté des informations quantitatives courantes, des informations qualitatives : informations collectées à partir d'entretiens systématiques avec les agriculteurs mais aussi à partir d'une meilleure valorisation des travaux de recherche non finalisée (Couty et Winter 1983, Dubois 1989). Elle a également stimulé dans le milieu francophone du développement les réflexions sur les méthodes d'enquête légères, soit à partir d'échantillons restreints (Ancey 1984), soit à partir de l'identification des principales contraintes et des principaux objectifs dont les agriculteurs doivent tenir compte dans leurs prises de décision (Bouyer 1995).

Des méthodologies spécifiques « d'analyse stratégique » ont été proposées, tant du côté de la recherche-action (Lavigne Delville 1991 a ; Yung et Bosc 1992) que du côté de la recherche. Olivier de Sardan et Bierschenk (1994) proposent, par exemple, une méthode « d'enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques » adaptable aux enquêtes agricoles et à l'approche-action et particulièrement adaptée aux suivis de projets. Elle consiste à privilégier l'analyse des conflits, à délimiter les arènes de confrontations concrètes d'acteurs sociaux en interaction autour d'enjeux communs, et à identifier les groupes stratégiques. La notion de « groupe stratégique » correspond à un « groupe virtuel » qui permet de saisir la convergence des stratégies entre certains individus ou groupes d'individus dont on suppose qu'ils partagent une même position face à un même problème.

### *La prise en compte de la dimension politique des comportements des agriculteurs*

L'analyse centrée sur les stratégies des agriculteurs a enfin contribué à mettre en évidence la dimension politique présente dans toute opération de développement. Tout projet, toute politique économique ou secto-

rielle intervient non sur une table rase mais dans un « jeu social » préexistant dans lequel se confrontent des rapports sociaux asymétriques, des compétitions de pouvoir et des enjeux économiques. Sensibilisée à la dimension politique des processus de développement local, elle a contribué à promouvoir la prise en compte explicite de cette dimension dans les méthodes participatives de développement rural : développement « contractuel » (Coopération Française 1976 et 1989), « recherche-action » (Debouvry 1995), « conseil de gestion » (en particulier la « gestion de terroir » : Teyssier 1995) et appui aux organisations de producteurs (Gentil *et al.* 1990, Yung et Zaslavsky 1992).

### ***Un concept et un label***

L'usage du concept de stratégies des agriculteurs a-t-il pour autant répondu à l'attente de bon nombre de ses utilisateurs d'en faire un concept spécifique et transdisciplinaire ? À l'évidence, aujourd'hui encore, ce concept ou les concepts voisins recouvrent des usages disciplinaires ou des pratiques scientifiques (recherche de base, recherche finalisée, recherche-action) qui demeurent trop hétérogènes pour que l'on réponde de manière tranchée à cette question. Cependant, le concept de « stratégie des agriculteurs » apparaît en fin de compte opératoire par sa souplesse même et par l'orientation empirique qu'elle induit. Si l'usage du concept de stratégie des agriculteurs ne s'est pas stabilisé d'une discipline à l'autre, le fait qu'agronomes et spécialistes des différentes sciences sociales l'utilisent a suscité bien plus de rapprochements et de confrontations utiles que n'aurait pu le faire un lourd débat épistémologique.

Toutefois, il est également clair que les facteurs décisifs de son usage et de son succès furent, et restent actuellement, une attitude critique commune vis-à-vis des macro-diagnostic et des pratiques de développement centralisées et productivistes. On peut se demander si le concept de stratégie n'a pas surtout servi de label de reconnaissance dans le monde francophone du développement, marqué jusqu'alors par une tradition intellectuelle élitiste et une tradition historique et institutionnelle étatiste et centralisatrice (Sellamna et Brown 1995). Cependant, de point de vue minoritaire, l'approche centrée sur les stratégies des agriculteurs est devenue progressivement le point de vue dominant dans le monde international du développement. Le fait qu'elle soit passée dans la langue de bois institutionnelle explique sans doute que, depuis quelque temps, un nouveau regard, plus soupçonneux, soit porté sur cette approche.

### **Les débats actuels**

On examinera d'abord les principales critiques qui portent sur ce qu'on peut appeler les « dérives intrinsèques » de l'approche centrée sur les stratégies des agriculteurs : le caractère flou du concept de stratégie,

son usage peu rigoureux d'un point de vue méthodologique et la dérive idéologique qui a résulté d'un contexte institutionnel favorable à cette approche. Mais il faut aussi tenir compte du changement récent de ce même contexte institutionnel. Dans cette perspective, les débats actuels reflètent aussi une crise de légitimité et d'identité de la recherche-développement francophone.

### **Les dérives « intrinsèques » à la démarche**

#### *Un concept flou ou à géométrie variable ?*

Un première critique porte sur le caractère flou du terme « stratégie », plus ou moins équivalent à celui de « logique » (Olivier de Sardan 1995). Il peut en effet désigner une vaste gamme de comportements ramenés à un objectif ultime (par exemple la stratégie de reproduction sociale) ou un type de comportement transverse à des objectifs différents (par exemple la stratégie de minimisation des risques et de l'incertitude) ou encore un objectif spécifique et ponctuel (par exemple les stratégies de captation des ressources d'un projet). Le terme de « stratégie » peut aussi mettre l'accent sur le caractère déterminé et collectif des comportements (les stratégies « paysannes »), comme il peut souligner leur caractère calculé et individuel (par exemple l'objectif d'appropriation foncière recherché dans la mise en œuvre de techniques extensives).

Toutefois, on peut rejoindre l'opinion de J.-P. Olivier de Sardan pour ne pas s'effrayer de cet usage à géométrie variable des termes de « stratégie » et de « logique ». Les différents niveaux d'utilisation du concept renvoient aux comportements des acteurs eux-mêmes « qui se situent à des niveaux de cohérence multiples, variés, imbriqués » (*ibid.*, p. 126). Le seul usage à proscrire est celui qui consiste à parler de « stratégie » en général, sans autre spécification concernant : a) les agriculteurs ou groupes d'agriculteurs concernés ; b) les moyens mobilisables et justifiables qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre dans des situations toujours particulières ; c) les indicateurs empiriques sur lesquels se fonde l'interprétation de l'observateur ; d) le domaine particulier que l'observateur « problématise » pour les besoins de la recherche ou de l'action.

#### *La dérive substantialiste*

La seconde dérive méthodologique importante consiste précisément à oublier que les stratégies des agriculteurs ne sont ni données ni directement observables. Les stratégies sont le résultat d'une construction de l'observateur à partir de données hétérogènes (observations empiriques des pratiques ; déclarations des acteurs eux-mêmes sur leurs mobiles, motifs et objectifs ; indices logiques identifiés par l'observateur, etc.) mais aussi de points de vue hétérogènes (ceux des acteurs et ceux de

l'observateur orientés sur tel ou tel problème). La règle d'or en la matière est donc de ne pas prendre le « raisonnement stratégique » de l'agronome, de l'économiste et du sociologue pour l'intention stratégique de l'agriculteur (Mathieu 1987, Lavigne Delville 1994).

Or certains auteurs ont assimilé sans nuance des stratégies reconstituées après coup par l'observateur à des finalités à long terme délibérément et obstinément poursuivies par les agriculteurs. Le résultat est évidemment de substantialiser les stratégies en surinterprétant les comportements des agriculteurs. Un premier risque est de substituer aux stéréotypes anciens (les agriculteurs africains « traditionnels » réfractaires au changement) des stéréotypes inverses (les agriculteurs rationnels en perpétuelle recherche d'adaptation ou d'opportunités). On peut trouver des exemples de dérives de cette nature lorsque la « gestion du risque », les « stratégies d'innovation », la « gestion de l'environnement » ou les « stratégies de détournement » (à l'égard des interventions de développement), etc. sont systématisées sans tenir compte des multiples contingences auxquelles sont confrontés les agriculteurs. On leur prête alors des intentions qui ne correspondent en réalité qu'aux préoccupations de l'observateur.

### *Les dérives idéologique et institutionnelle*

Un second risque est de substituer à un jugement de valeur négatif (les agriculteurs africains ne sont pas en mesure de faire face par eux-mêmes aux « défis du développement ») un jugement de valeur inverse et tout aussi arbitraire (non seulement les agriculteurs ont des raisons de faire ce qu'ils font mais ces raisons seraient toujours les meilleures). En outre, les tendances à surinterpréter et à survaloriser les comportements des agriculteurs africains sont d'autant plus fortes qu'elles ont été encouragées par des enjeux institutionnels et idéologiques.

Depuis les années 1970, en effet, l'approche participative (ou d'auto-promotion) et le « ciblage » de l'aide sur les groupes sociaux les plus pauvres ou les plus vulnérables ont imposé progressivement un discours « politiquement correct » dans lequel le populisme le dispute à la généralisation hâtive. Cette dérive, autrefois spécifique aux ONG, est devenue hégémonique à partir des années 1980, tant au niveau des institutions internationales qu'à celui des institutions francophones d'aide au développement.

L'approche en termes de stratégies des agriculteurs, héritière d'une tradition populiste ancienne mais minoritaire dans les milieux francophones, s'est donc trouvée en phase avec cette évolution institutionnelle (déterminante aussi, bien sûr, en matière de financement de la recherche-développement). L'approche « stratégique » est passée insensiblement du rôle d'outil de connaissance à celui d'argument pour se positionner

sur le marché de la recherche et du développement. Réhabiliter la rationalité des comportements des agriculteurs devenait un exercice convenu ; la référence aux stratégies et à la logique des prises de décision des agriculteurs relevait de plus en plus de la rhétorique.

*Du « populisme méthodologique » au « populisme idéologique »*

Sous l'effet de cette triple dérive, méthodologique, idéologique et institutionnelle, le « populisme méthodologique » (Olivier de Sardan 1995), qui est au fondement de l'approche centrée sur les stratégies des agriculteurs (comprendre comment les acteurs ordinaires se confrontent en pratique aux multiples sollicitations de leur environnement quotidien et aux interventions exogènes de développement), a tendu à se transformer en un « populisme idéologique ».

La dérive populiste s'est manifestée sous bien des formes. Par exemple en fétichisant le bon sens et la rationalité imparables du paysan africain, résistant toujours au mieux à l'adversité. C'est le cas, par exemple, à propos de la diversité et la flexibilité des systèmes de production et des institutions agraires africaines. Or, s'il s'agit bien de comportements qui ont eu certes le mérite de permettre l'adaptation et la reproduction des sociétés paysannes africaines à un niveau somme toute fort honorable eu égard à l'instabilité de l'environnement (et aux idées reçues), la diversité et la flexibilité ne sont pas en eux-mêmes des garanties d'usage performant des ressources, de durabilité des modes d'usage et de renforcement des capacités d'accumulation productive. La cohérence des stratégies des agriculteurs n'assure pas nécessairement leur convergence vers un processus de développement durable.

On a eu également tendance à supposer qu'il suffisait d'être « à l'écoute » des paysans pour recueillir l'expression spontanée de leurs besoins et de leurs objectifs, tant en ce qui concerne le domaine des techniques que celui de l'organisation professionnelle (crédit, groupements, etc.). Or les agriculteurs sont confrontés à une diversité de logiques et de registres d'action ainsi qu'à des rapports de force inévitables. Il en résulte que la rationalité de leur comportement ressortit d'une « rationalité procédurale » et non « substantive », pour reprendre la distinction de H. A. Simon. Cela explique qu'un agriculteur n'est pas en mesure, la plupart du temps, d'explicitier ses objectifs et que les résultats d'enquête auprès des agriculteurs ne correspondent pas toujours à la réalité observable. Cela explique aussi que le niveau auquel se manifeste un problème est rarement celui où ce problème peut être résolu (Milleville 1987).

Ces critiques ne remettent pas en cause en eux-mêmes les principes méthodologiques de cette approche mais l'usage qui en est fait, lorsque le concept de « stratégie » aboutit à réifier la notion « d'acteur » et à surinterpréter les comportements des agriculteurs. Tout cela rappelle simple-

ment que, quel que soit l'apport d'un outil d'analyse, son usage commande quelque prudence et ne doit pas conduire à l'esprit de système. L'approche stratégique est en outre irremplaçable car elle se situe au croisement de points de vue (ceux des acteurs locaux comme ceux du chercheur et du praticien du développement) dont elle rend l'explicitation nécessaire.

Loin d'invalider cette approche, les critiques qui lui sont adressées représentent plutôt une occasion salutaire de clarifier son usage (16). Il faut se rappeler que l'approche centrée sur les stratégies des agriculteurs s'est diffusée à l'encontre d'un environnement intellectuel et théorique francophone dominé, en sciences sociales en particulier, par l'approche structuro-fonctionnaliste (dont le marxisme n'était qu'une variante) (17). L'outillage théorique de départ était donc relativement pauvre et l'approche stratégique s'est construite par bricolages successifs, en ignorant, dans une certaine mesure, sa propre parenté avec l'individualisme méthodologique et en ne se situant pas clairement dans le débat, qui s'amorçait alors, sur les moyens de dépasser l'opposition entre l'individualisme méthodologique et le structuro-fonctionnalisme.

On constate, dans les travaux récents, un usage théoriquement plus contrôlé du « raisonnement stratégique » en tant qu'outil de production de données et d'analyse. Par exemple, on trouve, dans les travaux récents, les références aux travaux théoriques de Bourdieu (théorie de l'*habitus*), de de Certeau (pour sa distinction entre tactique et stratégie), de Boltanski et Thévenot (pour leur théorie du compromis et leur analyse du problème de la généralisation des observations de terrain) ainsi qu'aux travaux des économistes conventionnalistes (pour leur analyse de la socialisation de l'incertitude) (18). En outre, les études de développement francophones s'ouvrent beaucoup plus largement aux recherches anglophones en sciences sociales, par exemple : sur l'analyse du jeu politique en situation de développement (Bailey), sur la théorie des « interfaces » (Long) ou sur la prolifération des institutions régulant l'accès aux ressources (Berry) (19).

L'approche en termes de stratégies des agriculteurs est ainsi amenée à clarifier ses propres orientations et à se positionner explicitement par rapport aux débats actuels en sciences sociales : par exemple sur son affinité avec l'individualisme méthodologique ou sur la possibilité de conci-

16. On envisage essentiellement ici le domaine des sciences sociales et non celui des sciences de l'agriculture.

17. Par opposition aux traditions intellectuelles anglophones, plus pragmatiques et faisant une plus grande place à l'individualisme méthodologique.

18. Bourdieu 1992, de Certeau 1980, Boltanski et Thévenot 1991, Hugon 1995.

19. Bailey 1971, Long 1989, Berry 1993. Réciproquement, la recherche et le développement anglophones éprouvent un intérêt nouveau pour la comparaison des approches anglophones et francophones (Sellamna et Brown 1995).

lier le « raisonnement stratégique » avec la nécessaire prise en compte des contraintes institutionnelles qui limitent considérablement les marges de manœuvre des acteurs. Le développement rural (et, probablement, le développement en général) apparaît ainsi comme un domaine d'investigation théorique particulièrement riche d'enseignement pour l'étude des interactions entre les faits de structure, les prises d'initiative de multiples groupes d'acteurs et les processus et trajectoires des changements.

En outre, les débats à propos des stratégies des agriculteurs sont aussi l'occasion d'élargir le domaine d'application de l'approche stratégique. On a déjà suggéré son utilité pour mieux saisir la complexité des transformations d'ordre institutionnel, comme celles qui interviennent dans le domaine foncier, dans celui du fonctionnement des marchés ou dans les recompositions des relations entre villes et campagne. On pourrait y ajouter le domaine du crédit (Gentil et Fournier 1993) ou celui de la décentralisation (Laurent 1995).

On pourrait y ajouter aussi des domaines encore peu explorés par l'approche stratégique classique, focalisée sur la compréhension du comportement des agriculteurs de base. Par exemple les comportements et les cadres de décision des « décideurs » eux-mêmes (par exemple en matière de conception et d'application des politiques agricoles) ou des groupes qui bénéficient d'une situation moins aléatoire que les agriculteurs ordinaires (agents de l'administration, encadreurs de projets, notables et responsables d'associations, commerçants, etc.). Après tout, l'analyse stratégique et compréhensive des logiques sociales, économiques et politiques des « puissants et des forts » est tout aussi indispensable pour comprendre les conditions d'exercice de l'agriculture par le plus grand nombre, puisqu'ils exercent une influence importante sur les paysans les plus ordinaires et les plus faibles (20). Une telle orientation peut également contribuer à une analyse plus fine des relations et des médiations entre les micro-groupes d'agriculteurs et leur environnement global.

Les critiques adressées au concept de « stratégie des agriculteurs » et à son usage « passe partout » ont utilement recentré les débats sur « le raisonnement stratégique » en tant qu'outil de production de données et de raisonnement. Ce faisant, des objets et des domaines empiriques nouveaux s'ouvrent à l'approche stratégique, qui ne semble nullement avoir épuisé ses capacités heuristiques.

20. En outre, on trouve des stéréotypes (positifs ou négatifs) aussi fréquemment à propos des comportements stratégiques des groupes considérés comme socialement et économiquement favorisés qu'à propos des groupes défavorisés.

## Une crise de légitimité de la recherche-développement francophone ?

Une autre critique de fond est formulée, du côté de la recherche-développement et des praticiens du développement rural, à la démarche compréhensive, qui fonde le recours à l'analyse des stratégies des agriculteurs : elle apparaît en décalage complet avec les contextes et les conditions économiques, politiques et institutionnelles qui prévalent actuellement dans le champ du développement rural en Afrique en particulier.

- Le contexte économique est évidemment marqué par les crises de diverses natures auxquelles sont confrontées les agricultures africaines. Le discours dominant est à nouveau celui des « grands défis » et des « grands chantiers » (démographiques, écologiques, d'insertion dans l'économie internationale, etc.). L'afro-pessimisme ressurgit, conforté par la réussite des « petits » et « grands dragons » asiatiques.
- Le contexte politique est caractérisé par l'hégémonie de la pensée libérale et par les effets socio-politiques des politiques économiques d'ajustement structurel et monétaire (21) qui se sont substituées aux politiques de développement. Le discours dominant est celui de « l'économie standard élargie » qui est de nature fondamentalement macroscopique et structuro-fonctionnaliste (22).
- Sur le plan institutionnel, le *leadership* des institutions multilatérales internationales en matière de politique d'aide au développement est évidemment le fait marquant.

Dans ce nouvel environnement, agronomes et spécialistes des sciences sociales, chercheurs et praticiens du développement familiers de l'approche stratégique et du diagnostic local se sentent marginalisés. D'abord, la montée en puissance de la problématique de la « globalisation », le renforcement de l'afro-pessimisme, la prééminence accordée dans le discours international au libre jeu du marché sont autant de thèmes étrangers et quelquefois opposés aux principes mêmes de leur démarche. Tout

21. On pense en particulier à la récente dévaluation du franc CFA.

22. Les courants néo-classiques passent à tort pour être inspirés par l'individualisme méthodologique parce qu'ils reposent sur l'hypothèse que les individus sont dotés d'une rationalité substantielle. C'est évidemment une déformation considérable de leur nature véritable puisque cette propriété des individus n'est qu'une réplique de la propriété d'un modèle général de fonctionnement. L'individualisme méthodologique prêté aux théories néo-libérales n'est en réalité qu'un individualisme idéologique. Sur le concept d'*agency* et sur la différence entre « individu » (aux comportements parfaitement prévisibles) et « acteur » (doté de « réflexivité »), cf. Giddens 1987.

cela diminue d'autant leur poids institutionnel dans les décisions économiques, comparé à celui de l'expertise macro-économique. Certes, l'environnement institutionnel dominant concède à ces spécialistes une compétence en matière de développement local. Mais ces compétences ne semblent être mobilisées, le plus souvent, que pour soutenir ou corriger après coup les effets massifs des politiques d'ajustement économiques et monétaires. À quoi bon, pensent certains, s'évertuer à déchiffrer la « boîte noire » des raisons et des objectifs des agriculteurs puisque les jeux sont faits d'avance.

Cette crise de légitimité institutionnelle est renforcée par le sentiment que le diagnostic local, s'il permet de mieux comprendre les comportements et les objectifs des agriculteurs africains, ne suffit pas pour lever les principaux obstacles à la croissance, qui résident dans leur environnement économique et institutionnel (politique agricole, organisation des filières, crédit, termes de l'échange, effets pervers de la politisation de l'aide, etc.). Le désenchantement gagne le « populisme méthodologique » lui-même, qui s'avère insuffisant pour guider l'action et pour peser dans les débats sur les politiques agricoles (23).

Enfin, cette crise de légitimité est encore accrue par un malaise de nature idéologique. Dans les années 1970 et 1980, souligner la rationalité paysanne et la cohérence des stratégies des agriculteurs revenait à marquer une défiance certaine à l'égard des interventions étatiques. Ce faisant, l'approche par les stratégies des agriculteurs s'est progressivement trouvée en parfaite harmonie avec la doctrine et les politiques ultralibérales de retrait de l'État. Or ce ne sont pas vraiment là des influences idéologiques valorisées par la majorité des tenants de l'approche stratégique. Il est d'ailleurs significatif que l'hégémonie actuelle des institutions multilatérales et de l'idéologie libérale sur les politiques agricoles en Afrique provoque par réaction, chez beaucoup de ceux qui la critiquaient il y a quelques années, une relative réhabilitation du rôle des États. Tout cela ne va pas sans ébranler les certitudes anciennes...

C'est donc, semble-t-il, beaucoup plus dans les changements des rapports de force institutionnels (qui conditionnent aussi bien l'orientation aux valeurs que l'orientation des financements) que dans les limites de l'approche stratégique elle-même qu'il faut chercher les raisons de la remise en question actuelle de l'approche stratégique.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La trajectoire historique du concept de stratégies des agriculteurs et de l'approche qui lui est associée montre que l'histoire des idées et celle

23. Je remercie P. Lavigne Delville d'avoir attiré mon attention sur ce point.

des institutions sont intimement mêlées. La tentation actuelle de les remettre radicalement en question ne semble pas justifiée, à condition de ne pas se focaliser sur un usage substantialiste du concept de « stratégie » et de recentrer la réflexion sur « le raisonnement stratégique » comme outil de production et d'analyse d'informations empiriques. En réalité, les débats actuels semblent plutôt refléter une double crise d'identité et de légitimité : celle de la recherche de terrain dans le domaine du développement, confrontée à une globalisation des phénomènes économiques et sociaux et à l'hégémonie de la pensée économique libérale ; mais aussi crise des études francophones de développement, consécutive à la perte de la « micro-hégémonie » française sur ce qu'on a appelé le « pré carré africain ».

Faut-il pour autant en rester là ? On risquerait fort de jeter le bébé (« l'approche stratégique ») avec l'eau du bain (la part de rhétorique que cette approche a pu véhiculer et le fait que cette approche ne peut rendre compte de la totalité des aspects du développement agricole) alors que des perspectives nouvelles de recherche et d'action se font jour. En outre, l'approche stratégique et les études empiriques qu'elle promeut restent d'autant plus d'actualité que les rapports de force institutionnels imposent toujours plus un modèle international et standardisé de macrodiagnostic des agricultures africaines. Ce modèle d'évaluation et d'expertise est évidemment légitime et nécessaire mais il présenterait bien des inconvénients s'il détenait, en son état actuel, le monopole des études de développement. Focalisé sur l'évaluation en termes de performance, il laisse en effet dans l'ombre l'analyse des processus (dont les causes sont confondues bien souvent avec leurs résultats), conduit toujours plus à des attentes irréalistes quant aux comportements réels des agriculteurs africains, et se limite à tirer inlassablement l'alarme sur les écarts vis-à-vis du « modèle standard élargi » (Chauveau 1995).

Les analyses socio-économiques et agronomiques centrées sur les capacités d'initiative des agriculteurs restent irremplaçables pour comprendre les processus réels du point de vue des acteurs concrets. Leur apport à la connaissance et pour l'action ne se limite pas à des informations empiriques de type microscopique ou monographique, comme le voudrait une tenace idée reçue. Mais, parallèlement à une rigueur méthodologique accrue, des efforts nouveaux doivent être entrepris au sein même de l'approche stratégique dans le domaine des agricultures africaines.

Ces efforts doivent en particulier porter : a) sur une meilleure prise en compte des phénomènes de globalisation et de domination (dont les manifestations, bien réelles au niveau local, relèvent à l'évidence de l'analyse stratégique), et : b) sur le renforcement de la capacité du « raisonnement stratégique » à constituer un instrument de diagnostic et de propo-

sition dans le domaine des politiques agricoles. En bref, il reste à assurer une collaboration plus constructive et efficace de l'approche stratégique avec la démarche macro-économique et avec celle des « décideurs ».

## **ANNEXE :**

### **Principaux sigles utilisés**

AMIRA : Groupe de recherche pour l'Amélioration des méthodes d'investigation en milieux informels et ruraux d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Réseau créé en 1975 sous l'égide de l'INSEE-Coopération ; dissous en 1990.

APAD : Réseau euro-africain pour l'anthropologie du changement social et du développement.

CIRAD : Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement ; né du regroupement en 1984 d'instituts de recherche agronomiques publics.

EHESS : École des Hautes Études en Sciences Sociales ; établissement public de recherche et d'enseignement supérieur.

GRET : Groupe de Recherches et d'Échanges Technologiques.

IRAM : Institut de Recherche Appliquée et de Méthodes.

ISRA : Institut Sénégalais de Recherche Agricole.

ORSTOM : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, devenu en 1983 l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération.

Réseau GAO : Groupements, Associations villageoises, Organisations paysannes.

SEDES : Société d'Études pour le Développement Économique et Social ; bureau d'études fondé en 1958 sous l'égide de la Caisse des Dépôts et Consignations pour appuyer les projets de développement dans les anciennes colonies ; dissoute vers 1990.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Ancey, G., 1975 a, *Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural africain*, Paris, AMIRA, note n° 3.

Ancey, G., 1975 b, *Les notions d'activité et d'actifs à l'intérieur d'une exploitation agricole*, Paris, AMIRA, note n° 11.

Ancey, G., 1984, *Enquêtes rurales en Afrique sur échantillons restreints. Problèmes et méthodes à travers trois analyses de cas*, AMIRA, brochure n° 45.

APAD, 1991, « Pourquoi une Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement ? », *Bulletin de l'APAD*, 1 : 3-6.

- APAD-FAO, 1995, *Appropriation d'innovations et exclusion de groupes vulnérables dans les projets participatifs de développement rural en Afrique de l'ouest*, FAO, Division des ressources humaines.
- Arditi, C., 1980, La commercialisation des céréales dans trois pays du Sahel : Haute-Volta, Mali, Niger, ministère de la Coopération, Service des études et questions internationales, *Études et documents* n° 41.
- Aubertin, C. et Cogneau, D. (éds.), 1994, « Marchés et développement », numéro spécial des *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, 30, 1-2.
- Badouin, R., 1987, « L'analyse économique du système productif en agriculture », *Cahiers des Sciences Humaines*, 23, 3-4 : 357-376.
- Bailey, F.G., 1971 (1<sup>re</sup> éd. en anglais 1969), *Les règles du jeu politique. Étude anthropologique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Bastide, R., 1971, *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot.
- Benoit-Cattin, M. (sous la dir. de), 1986, *Les unités expérimentales du Sénégal*, ISRA, CIRAD, F.A.C., Montpellier, DSA-CIRAD.
- Bernus E., 1984, « Attitude des populations », *Bulletin de la Société languedocienne de Géographie*, 3-4 : 179-184.
- Berry, S., 1993, *No Condition is Permanent. The social dynamics of agrarian change in Sub-Saharan Africa*, The University of Wisconsin Press, 1993.
- Blanc-Pamard, C., et Cambrézy, L., 1995, *Terre, terroir, territoire. Les tensions foncières*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, coll. Colloques et séminaires.
- Blanc-Pamard, C. et Lericollais, A. (éds.), 1985, *A travers champs. Agronomes et géographes*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, coll. Colloques et séminaires.
- Blanc-Pamard, C. et Milleville, P., 1985, « Pratiques paysannes, perception du milieu et système agraire », in : Blanc-Pamard, C., et Lericollais, A. (éds.) : 101-138.
- Blanc-Pamard, C. et Ruf, F., 1992, *La transition cafétière, côte est de Madagascar*, Documents Systèmes Agraires, n° 16, CIRAD-SAR.
- Blundo, G., 1991, Les associations villageoises et la communauté rurale au Sénégal. Etudes de cas dans l'arrondissement de Koungheul, SEREC-IUED, Rapport n° 32.
- Blundo, G., 1995, « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'Études Africaines*, 137 : 73-99.
- Boltanski, L., et Thévenot, L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, N.R.F., Essais.
- Bosc, P.-M., Dollé, V., Garin, P., Yung, J.-M., 1992, *Le développement agricole au Sahel*, tome III, *Terrains et innovations*, Montpellier, Documents systèmes agraires n° 17, CIRAD-SAR.

- Bourdieu, P., avec Wacquant, L.J.D., 1992, *Réponses : Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.
- Bouyer, P.-H., 1995, « Seeing, reflection, action : GRAAP », *The Rural Extension Bulletin*, University of Reading, 7 : 49-51.
- Brossier, J., 1987, « Système et système de production. Note sur ces concepts », *Cahiers des Sciences Humaines*, 23, 3-4 : 377-390.
- Certeau, M. de, 1980, *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*, Paris, U.G.E., coll. 10/18.
- Chauveau, J.-P., 1993, « L'innovation cacaoyère. Stratégies d'acteurs, institutions et contextes locaux dans la diffusion comparée de la cacao-culture en Afrique de l'ouest », in : Chauveau J.-P. *et al.* (éds.) : 135-166.
- Chauveau, J.-P., 1994, « Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement », in : Jacob J.-P. et Lavigne Delville P. (éds.) : 25-60.
- Chauveau, J.-P., 1995, « Les agricultures africaines : évaluer la performance ou privilégier les processus ? », *Marchés tropicaux et méditerranéens*, numéro hors série, décembre : 205-212.
- Chauveau, J.-P., 1995, « Pression foncière, cycle domestique et crise économique. Étude de cas en Côte d'Ivoire forestière », in : Blanc-Pamard C. et Cambrézy L. (éds.).
- Chauveau, J.-P., Cormier-Salem M.-C., Mollard E., éds., 1993, *L'innovation en milieu rural II*, ORSTOM-Montpellier, Documents scientifiques du Laboratoire d'Études Agraires n° 4.
- Chauveau, J.-P., et Yung, J.-M. (éds.), 1995, *Innovation et Sociétés. Quelles agricultures ? Quelles innovations ? Actes du XIV<sup>e</sup> séminaire d'économie rurale (CIRAD-INRA-ORSTOM)*, vol. II, CIRAD, Montpellier.
- CIRAD, 1995, *Séminaire Succès et échecs des révolutions vertes*, CIRAD, Montpellier, septembre 1995 (sous-presse).
- CNRST-ORSTOM, 1979, *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Logique paysanne et rationalité technique*, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique de la Haute-Volta et Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, éds., Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- Colin, J.-P., 1990, *La mutation d'une économie de plantation en basse Côte d'Ivoire*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, coll. À Travers Champs.
- Colin, J.-P., et Losch, B., 1994, « 'But where on earth has Mamadou hidden his production function'. French Africanist rural economics and institutionalism », *Anthropology and institutional economics*, J. M. Acheson, ed., Boston and London, University Press of America, *Monographs in Economic Anthropology*, n° 12 : 331-363.

- Cormier-Salem, M.-C., 1992, *Gestion et évolution des espaces aquatiques : la Casamance*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, Études et thèses.
- Coulibaly, C., avec la collaboration de Gentil, D. et Poupard, P., 1990, *Évolution structurelle et stratégie des producteurs en zone irriguée de la Haute-Vallée (Mali)*, Paris, AMIRA.
- Couty, P. (1987), « La production agricole en Afrique subsaharienne : manières de voir et façon d'agir », *Cahiers des Sciences Humaines*, 23, 3-4 : 391-408.
- Couty, P., 1991, « L'agriculture africaine en réserve. Réflexions sur l'innovation et l'intensification en Afrique tropicale », *Cahiers d'Études Africaines*, XXXII, 1-2 : 65-81.
- Couty, P., et Winter, G., 1983, *Qualitatif et quantitatif : deux méthodes d'investigation complémentaires. Réflexions à partir des recherches de l'ORSTOM en milieu rural africain*, Paris, AMIRA, brochure n° 43.
- Couty, P., 1996, *Les apparences intelligibles. Une expérience africaine*, Paris, Éditions Arguments.
- Debouvry, P., 1995, « Animation rurale. Reflections on the history of the concept and its practice in French-speaking sub-Saharan Africa », *The Rural Extension Bulletin*, University of Reading, 7, avril : 12-16.
- Desjeux, D., 1987, *Stratégies paysannes en Afrique Noire. Le Congo. Essai sur la gestion de l'incertitude*, Paris, L'Harmattan.
- Dubois, J.-L., 1989, *Réfléchir pour mesurer. Innovations méthodologiques pour la collecte et l'analyse d'informations statistiques*, Paris, AMIRA, brochure n° 57.
- Dufumier, M., 1995, « Understanding complexity. Classification of farm holdings for diagnostic analysis of agrarian situations », *The Rural Extension Bulletin*, University of Reading, 7, avril : 17-23.
- Eldin, M., et Milleville, P. (éds.), 1989, *Le risque en agriculture*, Coll. A travers champs, Éditions de l'ORSTOM.
- Elwert, G., and Bierschenk, T. (éds.), 1988, special issue « Aid and Development », *Sociologia Ruralis*, XXVIII, 2/3.
- Fina, C. de, 1994, *Le contrat de travail dans un univers complexe. Conventions et contrats en agriculture de plantation ivoirienne*, Thèse de Doctorat de l'ENSA-Montpellier, 2 vol.
- Fina, C. de, 1995, « Crise et innovations en économie de plantation ivoirienne ; le cas des contrats de travail », in : Chauveau J.-P. et Yung J.-M. (éds.) : 77-86.
- Gallais, J. (sous la direction de), 1977, « Stratégies pastorales et agricoles des sahéliens durant la sécheresse 1969-1974 », CNRS-CEGET, *Trav. et Doc. de Géographie tropicale*, n° 30, Bordeaux.
- Gastellu, J.-M., 1978, « ... Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? », Paris, AMIRA, note n° 26.

- Gastellu, J.-M., 1987, «Présentation», numéro spécial «Systèmes de production agricole en Afrique tropicale», *Cahiers des Sciences Humaines*, 23, 3-4 : 343-351.
- Gentil, D. et Mercoiret, M.-R., 1991, «Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique Noire?», *Revue Tiers-Monde*, 128 : 867-886.
- Gentil, D., et Dufumier, M., 1984, Le suivi-évaluation dans les projets de développement rural. Orientations méthodologiques, AMIRA, Brochure n° 44.
- Gentil, D., et Fournier, Y., 1993, *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? Épargne et crédit en Afrique*, Paris, SYROS Alternative.
- Gentil, D., Le Gentil, A., Marty, A., Spinat, J.-B., 1990, *L'appui aux organisations paysannes en Afrique*, Paris, CCCE.
- Giddens, A., 1987 (1<sup>re</sup> éd. en anglais, 1984), *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Groupe de travail coopération française, 1989, *Les interventions en milieu rural. Principes et approches méthodologiques*, ministère de la Coopération et de Développement.
- Hugon, P., 1991, «La pensée française en économie du développement», *Revue d'Économie Politique*, 2 : 171-230.
- Hugon, P., Pourcet, G., Quiers-Valette, S. (éds.), 1995, *L'Afrique des incertitudes*, Paris, I.E.D.E.S. - Presses Universitaires de France.
- Jacob, J.-P. et Lavigne Delville, P., 1994, *Les associations paysannes en Afrique. Organisations et dynamiques*, Paris, APAD-Karthala-IUED.
- Jouve, P., 1986, «Principes de construction de typologies d'exploitations agricoles suivant différentes situations agraires», *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, 11 : 48-56.
- Jouve, P., 1991, «Sécheresse au Sahel et stratégies paysannes», *Sécheresse*, 2, 1 : 61-67.
- Koné, M., 1994, Être encadreur agricole en Côte d'Ivoire : principes et pratiques (le cas de Sakassou), Doctorat en anthropologie sociale, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Marseille.
- Landais, E., et Deffontaines, J.-P., 1988, «Les pratiques des agriculteurs. Point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique», *Études Rurales*, 109 : 125-158.
- Landais, E., Lhoste, P., Milleville, P., 1987, «Points de vue sur la zootechnie et les systèmes d'élevage», *Cahiers des Sciences Humaines*, 23, 3-4 : 421-438.
- Landais, E. et Lhoste, P., 1990, «L'association agriculture-élevage en Afrique intertropicale : un mythe techniciste confronté aux réalités du terrain», *Cahiers des Sciences Humaines*, 26, 1-2.
- Laurent, P.-J., 1995, *Les pouvoirs politiques locaux et la décentralisation au Burkina Faso*, CIDEP-Academia Bruylant-L'Harmattan.

- Laurent, P.-J., et Mathieu, P. (éds.), 1995, *Actions locales, enjeux fonciers et gestion de l'environnement au Sahel*, CIDEP-Academia Bruylant-L'Harmattan.
- Lavigne Delville, P., 1991 a, Méthodologie d'enquêtes économiques d'unités de production, FU Berlin Institut für Ethnologie Schwerpunkt Sozialanthropologie, *Sozialanthropologische Arbeitspapiere* n° 44.
- Lavigne Delville, P., 1991 b, *La rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, Syros Alternatives.
- Lavigne Delville, P., 1994, Migrations internationales, restructurations agraires et dynamiques associatives en pays soninké et haalpular (1975-1990). Essai d'anthropologie du changement social et du développement, Doctorat en anthropologie sociale, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Marseille.
- Le Bris, E., Le Roy, E., Mathieu, P., 1991, *L'appropriation de la terre en Afrique noire*, Paris, Karthala.
- Lefort, J., 1988, « Innovation technique et expérimentation en milieu paysan », *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, 17 : 1-10.
- Long, N., and Long, A. ( eds.), 1992, *Battlefields of knowledge. The interlocking of theory and practice in social research and development*, London, Routledge.
- Long, N., ed., 1989, *Encounters at the interface. A perspective on social discontinuities in rural development*, Wageningen, Agricultural University.
- Losch, B., Fusillier, J.-L., Dupraz, P., 1990, *Stratégies des producteurs en zone caféière et cacaoyère du Cameroun. Quelles adaptations à la crise ?*, Documents Systèmes Agraires n° 12, Montpellier, CIRAD-DSA.
- Martinelli, B., 1987, « Options techniques en question. Analyse et méthode ethnologiques », *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, 14-15 : 43-52.
- Marty, A., 1986, Essai de catégorisation sociale en milieu rural sahélien, Paris, AMIRA, note n° 50.
- Mathieu, P., 1987, Agriculture irriguée, réforme foncière et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal (1960-1985), Thèse de la Fondation Universitaire du Luxembourg.
- Milleville, P., 1987, « Recherches sur les pratiques des agriculteurs », *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, 16 : 3-7.
- Milleville, P., et Serpantié, G., 1994, « Dynamiques agraires et problématique de l'intensification de l'agriculture en Afrique soudano-sahélienne », *C. R. Acad. Agric. Fr.*, 1994, 80, 8 : 149-161.
- Ministère de la Coopération et du Développement, 1976, Réflexions nouvelles sur le développement rural, *Études et Documents* n° 25.

- Mongbo, R., et Floquet, A., 1993, « Démarches de diagnostic rapide : expériences de participation au Bénin », *Recherche Développement*, 33 : 49-60.
- Nguingui, J.-C., 1995, Des pêcheurs face au développement : acteurs, stratégies et trajectoires des pêcheries vili du Congo. Analyse socio-anthropologique, Doctorat d'anthropologie sociale, E.H.E.S.S., Marseille.
- Olivier de Sardan, J.-P., 1990, « Populisme développementaliste et populisme en sciences sociales : idéologie, action, connaissance », *Cahiers d'Études Africaines*, 120 : 475-492.
- Olivier de Sardan, J.-P. et Paquot, E. (éds.), 1991, D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs, Paris, GREM-Ministère de la Coopération et du Développement.
- Olivier de Sardan, J.-P., 1995, *Anthropologie et développement*, Paris, Karthala.
- Olivier de Sardan, J.-P. et Bierschenk, T., 1993, « Les courtiers locaux du développement », *Bulletin de l'APAD*, 5 : 71-76.
- Olivier de Sardan, J.-P., et Bierschenk, T., 1994, « ECRIS : Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques », Journées de l'APAD sur Expertise et sciences sociales, Bamako (à paraître dans le Bulletin de l'APAD).
- Pélissier, P., 1984, « Questions sur le Sahel », *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, 3-4 : 117-124.
- Pélissier, P., 1979, « Le paysan et le technicien : quelques aspects d'un difficile face-à-face », in : CNRST-ORSTOM, 1979 : 1-8.
- Pélissier, P., 1995, *Campagnes africaines en devenir*, Paris, Éditions Arguments.
- Petit, M., 1981, « Théorie de la décision et comportement adaptatif des agriculteurs », Journée INRA-ENSAE-INRAP, Dijon.
- Pillot, D., 1995, « Bringing down the barriers. Francophone and anglophone approaches in systems-oriented agricultural research and rural development », *The Rural Extension Bulletin*, University of Reading, 7 : 29-34.
- Rochette, R., Salifou, A., et Hamani, H., 1988, *Étude sur les stratégies paysannes en zone agro-pastorale*, Niamey.
- Ruf, F., 1988, Stratification sociale en économie de plantation ivoirienne, Thèse de doctorat d'Université, Paris X, 6 tomes, multigr.
- Ruf, F., 1995, *Booms et crises du cacao. Les vertiges de l'or brun*, CIRAD-SAR, Ministère de la Coopération et Éditions Karthala, 459 p.
- Sautter, G., 1987, « Le développement rural côté cours : le poids des articulations locales », *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, 31 : 101-126.
- Sautter, G., 1993, *Parcours d'un géographe*, Paris, Éditions Arguments.

- Sebillotte, M., 1974, « Agronomie et agriculture. Essai d'analyse des tâches de l'agronome », *Cahiers ORSTOM*, série biologie, 24 : 3-25.
- Sellamna, N. et Brown, D., 1995, « Bridging the divide. Roots of the contrasts in Francophone and Anglophone traditions of development research and practice », *The Rural Extension Bulletin*, University of Reading, 7 : 3-7.
- Sellamna, N. et Brown, D. (éds.), 1995, « Francophone perspectives in rural development », numéro spécial, *The Rural Extension Bulletin*, University of Reading, 7.
- Sigaut, F., 1985, « Une discipline scientifique à développer : la technologie de l'agriculture », in : Blanc-Pamard et Lericollais (éds.) : 11-29.
- Simon, H.-A., 1982, *Models of bounded rationality*, Cambridge, The MIT Press, 2 vol.
- Teyssier, A., 1995, « La gestion des terroirs. A review of a Francophone concept, and a case-study of its applications », *The Rural Extension Bulletin*, University of Reading, 7 : 43-48.
- Treillon, R., 1992, *L'innovation technologique dans les pays du Sud. Le cas de l'agro-alimentaire*, Paris, ACCT-CTA-Karthala.
- UNESCO (en coopération avec le PNUE), 1978, « Introduction », *Aménagement des ressources naturelles en Afrique : stratégies traditionnelles et prise de décision moderne*, Paris.
- Yung, J.-M., et Bosc, P.-M., 1992, *Le développement agricole au Sahel*, tome IV, Défis, recherches et innovations au Sahel, Montpellier, *Documents Systèmes Agraires* n° 17, CIRAD-SAR.
- Yung, J.-M., et Zaslavsky, J., 1992, *Pour une prise en compte des stratégies des producteurs*, Montpellier, *Documents Systèmes agraires* n° 18, CIRAD-SAR.
- Yung, J.-M., Bosc, P.-M., Losch, B., 1995, « Stratégies des producteurs et phénomènes d'innovation au Sahel », in : Chauveau, J.-P., et Yung, J.-M. (éds.) : 273-284.